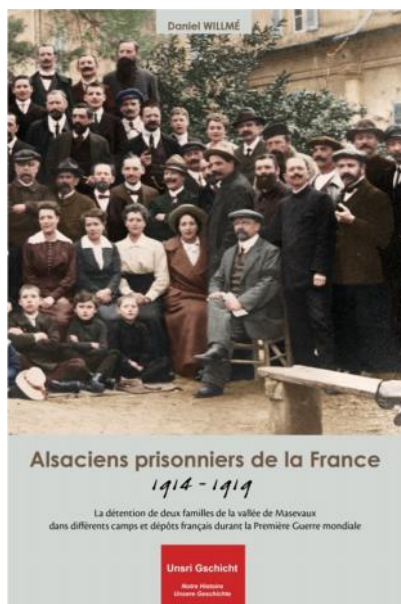


Alsaciens prisonniers de la France - 1914 - 1919

Daniel Willmé - édition Unsri Gschicht, janvier 2020



Alsaciens prisonniers de la France - 1914 - 1919

Daniel Willmé, éd. Unsri Gschicht, janvier 2020, 136 p. 23 €.

ISBN : 978-2-9569-0611-7

Note de présentation

Nous sommes en 1914. Plus exactement le 7 août. Les Français envahissent les vallées de Thann, Masevaux et une partie du Sundgau. Après deux offensives de l'armée française en direction de Mulhouse les 7 et 19 août - attaques qui se sont soldées par des échecs - le front s'établit sur une ligne allant de Pfetterhouse au Bonhomme.

Dès le début de la guerre, la France prend des mesures d'arrestation de ressortissants civils des pays ennemis se trouvant sur son territoire (près de 60 000 dont le futur prix Nobel alsacien, le docteur Albert Schweitzer). Que ce soit par crainte d'espionnage ou pour les soustraire à leur service national dans l'armée allemande, de nombreux Alsaciens,

hommes, femmes, enfants - l'historien Jean-Claude Farcy estime leur nombre à plus de 8 000, sans doute 10 000 - seront internés dans différents lieux de détention français. Ces internements concernent en grande partie la population de l'Alsace « reconquise », soit 91 communes.

Il y a tout d'abord la plupart des fonctionnaires allemands en place : cheminots, chefs de gare, gardes-forestiers, agents-voyers, postiers, percepteurs, greffiers, tout le personnel administratif, de nombreux instituteurs, curés... Puis tous les Alsaciens « douteux », ceux qui sont soupçonnés de germanophilie !

Nombreux ont été l'objet de dénonciations calomnieuses pour des raisons de vengeance, de jalousie, et, comble de l'aberration, pour avoir pactisé avec l'ennemi prussien alors qu'ils étaient, pour la plupart d'entre eux, nés allemands après 1871.

Dans ce livre intitulé « Alsaciens prisonniers de la France - 1914 - 1919 », Daniel Willmé a recueilli les témoignages de deux familles de la vallée de Masevaux : la famille Liller de Guewenheim et l'instituteur de Sentheim, Joseph Sutter.

La famille Liller a été incarcérée durant 57 mois dans treize camps ou localités différents après avoir été accusée d'atteinte à la sûreté de l'Etat et d'intelligence avec l'ennemi. Sa détention se terminera à Strasbourg après la fin de la guerre à l'issue d'un procès qui se soldera par un non-lieu.

Joseph Sutter sera détenu durant 47 mois dans quatre lieux de détention (détenu conjointement durant quelques mois avec la famille Liller à Saint-Rémy-de-Provence). A l'instar de nombreux enseignants ou étudiants alsaciens détenus, il subira les brimades et les vexations d'une population française hostile à ces « têtes de cochon, sales Boches ». « Invité » à renier sa nationalité d'Alsacien-Lorrain pour endosser la citoyenneté française, il ne cèdera pas sa nationalité d'origine et fera les frais de ce refus.

.../...

.../...

Malades, déprimés, peu ou pas indemnisés, mis au ban de la société fraternelle que la France leur avait promise, en quête de repères, ils demeureront des proscrits.

Dans un courrier adressé aux parlementaires français en 1921, Robert Nussbaum, originaire de Masevaux et président de l'Association des Alsaciens-Lorrains, anciens internés civils, s'exprime en ces termes : « [...] Les autorités civiles et militaires responsables ont manqué de clairvoyance et de sang-froid dans leur manière d'agir. Une autorité accuse l'autre des fautes commises en commun, actuellement personne ne veut endosser les responsabilités. Les coupables se sont à jamais déshonorés devant l'humanité d'avoir accompli une aussi vile besogne, et ce serait une honte éternelle pour la France que de laisser subsister une pareille iniquité sans la réparer. Pour effacer le douloureux souvenir des faits fort regrettables qui se sont produits, nous vous serions infiniment obligés de bien vouloir nous faire obtenir justice et réparation morale et pécuniaire pour le préjudice matériel et les souffrances physiques et morales endurées par tous les internés civils alsaciens-lorrains, innocentes victimes de mesures arbitraires injustifiées ».

Ce courrier a eu une résonnance au sein du journal pro-français *La Voix d'Alsace* qui écrit en 1921 : « [...] La France se doit cependant à elle-même de réparer, autant qu'elle peut être réparée, l'injustice commise envers ces pauvres gens... et si ceux qui se sont rendus coupables à leur égard échappent à tout châtement, du moins voulons-nous espérer qu'il y aura une justice pour les victimes ».

Plonger dans l'histoire de ces camps de détention permet de mieux comprendre l'adversité française à l'égard de l'Allemagne ; notamment cet esprit de revanche et cette volonté de reconquête des provinces perdues qui ont imprégné la culture collective française et qui furent l'une des raisons de la Grande Guerre.

L'auteur

Daniel Willmé est un historien local de la vallée de Masevaux. Vice-président de la Société d'histoire de la vallée de Masevaux, il s'intéresse tout particulièrement à l'histoire locale de la Première Guerre mondiale. Il est notamment l'auteur de *La Grande Guerre dans la vallée de Masevaux* d'après le journal de guerre d'Isidore André (Mulhouse, Journal des Ménagères Éditions, 2014).

Colorisation de la photo de couverture, maquette et mise en page : Luc Heinrich

Contact presse

Eric Mutschler : eric.mutschler@unsrigschicht.org - P. 07 69 95 90 24



Unsri Gschicht, association pour l'histoire de l'Alsace-Moselle

Fondée en février 2019, Unsri Gschicht a pour but de transmettre l'histoire de l'Alsace et de la Moselle aux générations actuelle et futures pour les aider à construire et perpétuer une mémoire honnête des événements passés.

www.unsrigschicht.org